



IMMOBILIER Expertise



ÉVALUATION IMMOBILIÈRE POUR LES NÉGOCIATEURS

 **DURÉE :** 7h de formation à distance.

 **COÛT DE LA FORMATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

 **PUBLIC CONCERNÉ :** négociateurs immobiliers ainsi que toute personne impliquée dans l'étude et la valorisation des biens immobiliers.
15 participants maximum.

 **PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

 **MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

 **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.
Projection du cours sur écran accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

 **MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

 **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**
Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation à l'aide de vos codes ID.NOT.
Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription
La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.
Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.
A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.
La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Maîtriser les notions indispensables en évaluation immobilière.
- ✓ Effectuer avec méthode et efficacité une visite d'un bien immobilier.
- ✓ Rédiger un rapport d'évaluation ou avis de valeur qualitatif.

PÉDAGOGIE : Expert en évaluation immobilière

PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

CADRE DE L'EXPERTISE

- Qui peut réaliser une expertise
- Pourquoi faire appel à un expert
- L'expertise dans le notariat VS expertise pour une transaction / différence entre expertise et avis de valeur / Responsabilité de l'expert / différence expertise amiable expert judiciaire
- Qui réglemente l'expertise ?
- Obligations, éthique et responsabilités de l'expert

LES BASES INDISPENSABLES EN EXPERTISE IMMOBILIÈRE

- Les différents modes de détention et leur influence sur la valeur des biens : pleine propriété, indivision, propriété démembrée, copropriété
- Les différentes données : surfaces, urbanisme, diagnostics...
- Les documents nécessaires pour une expertise
- La notion de valeur et la notion de prix
- Les facteurs de la valeur : facteurs géographiques, physiques, économiques, fiscaux, juridiques
- La valeur vénale et la valeur locative





IMMOBILIER Expertise



ÉVALUATION IMMOBILIÈRE POUR LES NÉGOCIATEURS

DURÉE : 7h de formation à distance.

COÛT DE LA FORMATION : 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

PUBLIC CONCERNÉ : négociateurs immobiliers ainsi que toute personne impliquée dans l'étude et la valorisation des biens immobiliers.
 15 participants maximum.

PRÉREQUIS : Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

MOYENS TECHNIQUES : Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.
 Projection du cours sur écran accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

MÉTHODES D'ÉVALUATION : Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS : Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>
 Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation à l'aide de vos codes ID.NOT.
 Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.
 Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.
 A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.
 La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

PROGRAMME (SUITE)



DÉROULEMENT DE LA MISSION D'EXPERTISE

- Réunir et analyser les pièces
- Les questions à poser pour une évaluation efficace

EFFECTUER LA VISITE AFIN D'ÊTRE EN MESURE DE RÉALISER UN DESCRIPTIF PRÉCIS

- Apprécier l'environnement et les éventuelles nuisances
- Apprécier l'état extérieur et intérieur du bien
- Relever les éléments techniques
- Mesurer le bien
- Points de vigilance
- Analyse et commentaire du dossier de diagnostic technique
- Cas pratique

RÉDACTION DU RAPPORT D'EXPERTISE

- Présentation du bien
- Analyse du marché
- Evaluation
- Rédaction d'une conclusion visuelle et explicite

POUR UNE ÉVALUATION EFFICACE

- La boîte à outils de l'expert immobilier
- Exemples et études de Cas pratique
- Optimiser les différentes phases de la transaction grâce au rapport d'expertise

GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : organismeformation@adnov.fr

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
 CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)